


i **Actu et Info...**
- Télécharger
 - Actualité
 - L'actu VIDEO
- Agenda diocésain
 - Documents
 - Dossiers
 - Plaquette *Chrétiens à Bordeaux*
 - Albums-photos

 **Le Parcours missionnaire diocésain**

 **Pop Up, Scoop d'Evangile, à feuilleter !**

 **L'Aquitaine, le journal du diocèse**

 **A votre service**

 **Enfants & jeunes**

 **Annuaire diocésain**

 **Le Cardinal Ricard**

 **Mgr Laurent Dognin**

 **Don en ligne**

 **Horaires des messes**
Temps et lieux d'adoration

 **Le coin des blogueurs...**

 **Arts, culture et liturgie**

 **Un prêtre vous répond**

 **La page Facebook**

RECHERCHER

une personne, un groupe, un lieu



Lettre d'information

Recevez par email l'actualité diocésaine :



Saint Siège



Conférence des évêques de France



Mettre aujourd'hui l'Eglise en état de mission

présentation par Mgr Ricard de l'équipe apostolique et des équipes locales d'animation sur Bordeaux Boulevards le 27 novembre 2011

METTRE L'EGLISE AUJOURD'HUI EN ETAT DE MISSION

L'organisation ecclésiale de l'ensemble pastoral Bordeaux-Boulevards

Eglise de la Trinité - Dimanche 27 novembre 2011

Chers amis,

Il m'a été demandé de vous présenter ce matin la nouvelle organisation ecclésiale de votre ensemble pastoral Bordeaux-Boulevards, pas simplement pour décrire son fonctionnement mais surtout pour en expliciter les raisons et les enjeux.

Ma conviction profonde, c'est que, face à cette proposition, nous ne sommes ni devant un bricolage circonstanciel ni devant un mauvais replâtrage mais bien devant une initiative innovante qui ouvre des voies prometteuses pour l'avenir. Ce que je vais vous exposer maintenant n'est pas que le fruit de ma propre réflexion ou, s'il l'est, c'est que celle-ci a bénéficié de la réflexion de votre ensemble pastoral et même plus largement de ce qui se réfléchit aujourd'hui dans un certain nombre de diocèses de France. Je signale qu'une réflexion analogue se fait sur les secteurs de Tresses, Bouliac et Créon et que cette question d'une nouvelle organisation ecclésiale va être travaillée par le Conseil pastoral diocésain.

I – Les fondamentaux : l'Église, sa nature, sa mission

Avant de parler d'organisation il est nécessaire de se redire un certain nombre de convictions fondamentales qui vont irriguer toute notre organisation ecclésiale comme le sang irrigue tout l'organisme.

Qu'est-ce que l'Église, telle qu'elle est dans le dessein de Dieu ? Elle est ce groupe humain, d'hommes, de femmes, d'enfants, de jeunes et d'adultes, que le Christ rassemble et dont il se saisit pour en faire son corps dans le monde. Il s'en saisit pour révéler sa présence et pour communiquer sa puissance de salut, de transformation intérieure, aux hommes de notre temps. En effet, le Christ Ressuscité qui a dit à ses apôtres : « *Et moi, je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles* » (Mt 28, 20), n'a pas d'autre façon de se communiquer aujourd'hui au monde qu'en passant par ses disciples. Il les accompagne de son Esprit et met entre leurs mains ce qu'il a de plus précieux son Evangile, sa Parole et sa puissance de vie. Jésus ne dit-il pas à ses disciples : « *Comme le Père m'a envoyé, à mon tour, je vous envoie* » (Jn 20, 21) ?

Cela implique pour l'Église une triple responsabilité : accueillir le Christ, l'annoncer, le signifier (ou pour dire les choses d'une autre façon : l'Église doit être attentive au ressourcement spirituel, à la mission et à la communion).

- 1) **Accueillir le Christ** : Le Christ nous rassemble et prend corps en venant à notre rencontre d'une triple manière : par sa Parole lue, proclamée, méditée, partagée, par la prière et la célébration des sacrements (et tout particulièrement de l'eucharistie) mais aussi par la charité fraternelle, par le frère qui nous sollicite et qui a besoin de nous.

D'où les questions que nous pouvons nous poser :

- *Quelle place a la prière dans nos communautés ? Nous donnons-nous des temps forts pour nous ressourcer ?*
- *Est-ce que nous avons du goût pour entrer dans l'Evangile, lire la Bible, partager l'Écriture ?*
- *Comment vivons-nous la préparation des sacrements, leur célébration ? La qualité de nos célébrations liturgiques ?*
- *Comment entrons-nous dans cette découverte du Christ et son accueil, dans la catéchèse aux enfants, aux jeunes, aux adultes ? Quelles propositions de formation de la foi ?*



- *Est-ce bien en fidélité à la foi des apôtres, telle que l'Eglise la garde dans sa Tradition, que nous voulons vivre et confesser notre foi au Christ ?*
- *Comment se vit la charité fraternelle, la solidarité avec les plus démunis, la compassion avec ceux qui sont blessés par la vie, l'attention aux frères dans leur diversité ?*

2) **Annoncer le Christ** : Si le Christ se saisit de nous, c'est pour que nous l'annoncions aux autres, pour que nous leur partagions l'espérance qui nous anime et la joie que nous donne la foi. A chacun, nous avons à dire cette parole du Christ à la Samaritaine, que nous nous disons d'ailleurs à nous-mêmes avant de la dire aux autres : « *Si tu savais le don de Dieu* » (Jn 4, 10). La mission n'est pas à option pour les disciples du Christ. Elle fait partie de leur vocation de baptisés. Dans son *Exhortation apostolique sur l'Évangélisation* le pape Paul VI écrit : « *Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser, c'est-à-dire pour prêcher et enseigner, être le canal du don de la grâce, réconcilier les pécheurs avec Dieu, perpétuer le sacrifice du Christ dans la sainte messe, qui est le mémorial de sa mort et de sa résurrection glorieuse.* » (n° 14).

D'où les questions que nous pouvons nous poser :

- *Dans une société marquée par ce phénomène de sécularisation (éloignement de l'Église et de la foi chrétienne, moindre imprégnation chrétienne de nos sociétés consuméristes, laïcisées et pluralistes), comment penser notre accueil ecclésial dans cette dynamique d'évangélisation et non pas dans le regret d'une chrétienté disparue (en particulier dans l'accueil des enfants catéchisés et de leur famille, ou dans celui des personnes qui viennent demander un sacrement...)?*
- *Quelles initiatives vis-à-vis de ceux qui ne viennent plus ou dont nous sommes loin ?*
- *Comment risquer une première annonce ?*
- *Comment sommes-nous présents à notre environnement, quel compagnonnage quotidien avec la population qui nous entoure ?*

3) **Signifier le Christ** : Nous ne pouvons témoigner du Christ que si nous témoignons aussi de son action dans notre vie et de ce que son Esprit produit en nous. Le témoignage par excellence est celui de la fraternité, de la communion fraternelle. Jésus lui-même en a souligné l'importance à ses disciples : « *Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient en nous eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé* » (Jn 17, 21). Il s'agit d'une solidarité fraternelle où chacun se reconnaît membre du même corps du Christ, d'une communion qui ne se referme pas sur le groupe de frères mais qui reste ouverte à tous, ouverte sur une dimension toujours plus large.

D'où les questions que l'on peut se poser :

- *Comment est-on attentif à permettre à chacun de découvrir le charisme dont il est porteur ? Comment vit-on dans le corps du Christ que nous formons l'unité dans la diversité (cf. 1 Cor. 12) ?*
- *Quel souci de la communication à l'intérieur de la communauté chrétienne ? Entre services ? Comment éviter de s'enfermer dans sa chapelle, sa niche ou son réseau ?*
- *Quelle communion avec une dimension plus grande de l'Église (ensemble pastoral, d'autres formes de vie d'Église (écoles, aumôneries, mouvements associations), diocèse, Église universelle...)*
- *Quelle ouverture à d'autres chrétiens (Œcuménisme), d'autres croyants (Dialogue interreligieux), à des humanistes et des hommes de bonne volonté ?*
- *Comment apprend-on à réguler selon l'Évangile les tensions et les conflits ?*

C'est en étant attentif à cette triple exigence que l'Église s'édifie bien comme Église du Christ.

C'est le rôle du ministère apostolique, des évêques, des prêtres et des diacres de veiller à cette bonne édification. Ils en portent la responsabilité (Affirmer cela va beaucoup plus loin que simplement souligner qu'il faut un prêtre pour présider l'Eucharistie ou donner l'absolution). Mais cette vigilance, que ces ministres ordonnés ont longtemps portée seuls, il leur est demandé aujourd'hui de la porter avec l'ensemble des baptisés. C'est là, me semble-t-il, un des fruits les plus importants du Concile Vatican II : faire prendre conscience à l'ensemble des baptisés qu'ils étaient responsables de la vie de l'Église et de sa mission, contribuer à former le « nous » ecclésial : c'est-à-dire aider à se sentir partie prenante ensemble de la même aventure spirituelle et apostolique. Cet examen de conscience ecclésial que je viens de détailler est aujourd'hui proposé à tous. La responsabilité des ministres ordonnés n'est pas diminuée par ce partage de préoccupation, bien au contraire, elle s'y déploie pleinement. L'évêque, le prêtre et le diacre ne sont pas des accapareurs de responsabilité (qu'ils devraient défendre jalousement contre l'emprise des laïcs) mais des démultiplicateurs de responsabilité. C'est ce qu'on appelle la coresponsabilité ecclésiale.

Pour mettre en œuvre cette coresponsabilité le Concile demandera qu'on mette en place des conseils, au niveau des diocèses, comme au niveau des paroisses (Conseil diocésain de pastorale, conseil paroissial, conseil des affaires économiques paroissial...). Le pape Jean-Paul II écrivait : « *L'allusion du Concile à l'examen et à la solution des problèmes pastoraux «avec le concours de tous» doit trouver son développement adéquat et bien structuré dans la mise en valeur la plus sincère, la plus large et la plus ferme des conseils pastoraux paroissiaux, sur lesquels les Pères du Synode ont à juste titre nettement insisté* » (Christifideles Laici, n° 27).

II – Quinze ans après la publication des statuts synodaux, la nécessité d'une nouvelle étape

Il a fallu du temps pour que ce souffle conciliaire passe dans la vie concrète de l'Eglise. Le travail est toujours à poursuivre et la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II l'année prochaine devrait nous y aider. Dans le diocèse de Bordeaux, le synode diocésain, achevé en 1993, a encouragé cette nouvelle façon de vivre en Eglise et le cardinal Eyt, en 1996, promulguant des statuts synodaux, a donné force de loi à cette nouvelle organisation pratique de notre vie ecclésiale. Moi-même, arrivant 5 ans après dans le diocèse, j'ai repris à mon compte ces statuts qui gardaient leur pleine pertinence.

Nous sommes habitués au fonctionnement ecclésial suivant :

Il y a dans notre diocèse 65 secteurs pastoraux. Chaque secteur doit avoir un prêtre responsable aidé par d'autres prêtres (prêtres coopérateurs ou prêtres retraités actifs), un conseil pastoral de secteur, un conseil de secteur des affaires économiques et une équipe d'animation pastorale qui porte avec le prêtre responsable le souci de la conduite de la vie ecclésiale.

Or, en 15 ans, nous voyons se manifester des **évolutions**, apparaître de nouveaux facteurs à prendre en compte, se produire certains effets. Enumérons-les sans prétendre être exhaustif.

1) Il y a une **raréfaction du nombre de prêtres**. La baisse s'est accentuée : il y a de moins en moins de prêtres coopérateurs et de prêtres retraités actifs. Certains responsables de secteur risquent de se retrouver seul prêtre sur leur secteur dans les années qui viennent (malgré les ordinations et la venue de prêtres africains). Aujourd'hui, 6 responsables ont la responsabilité de deux secteurs (faut-il qu'ils multiplient tout par 2 : 2 conseils pastoraux, deux EAP... ?).

2) Il y a chez certains prêtres et en particulier chez bon nombre de séminaristes aujourd'hui **le désir de n'être pas seuls**. Certains veulent trouver une équipe fraternelle (de vie ou de travail). La perspective de faire face aux besoins en répartissant un prêtre par secteur ne peut plus être tenue. D'autant plus que certains prêtres n'ont pas forcément le charisme d'être le manager d'une grande unité pastorale...

3) Devant une raréfaction de prêtres la tentation peut être forte de **tout rapatrier dans un bourg centre ou dans une paroisse qu'on choisit comme paroisse centre**. Si une mutualisation de services peut être une bonne chose, le rapatriement de quasi toutes les activités (accompagné par le discours : « On ne peut plus tout tenir. Les gens n'ont qu'à se déplacer. Ils le font bien pour faire leur course ») ne peut conduire qu'à renforcer une désertification ecclésiale. Comment continuer à vivre une proximité, qui n'est pas une mode ni un mot slogan mais qui est une des conséquences les plus directes de la loi d'incarnation voulue par le Christ ?

4) Nous voyons mieux aujourd'hui les limites d'une pastorale « classique » qui garde toute sa noblesse mais qui risque de ne fonctionner que comme une **pastorale de l'entretien**. On entretient au mieux ce qui existe mais avec le sentiment d'être devant une peau de chagrin qui se réduit. Les enjeux d'une nouvelle évangélisation appellent aujourd'hui d'autres dynamismes et demandent d'autres manières de vivre en Eglise plus évangéliques, plus fraternelles plus missionnaires.

5) Je suis frappé de voir que tous les organismes ou communautés nouvelles qui portent justement le souci d'une nouvelle évangélisation ont développé **les exigences suivantes** :

- Un fort enracinement spirituel : attachement au Christ, importance donnée à la prière, à la lecture de l'Ecriture et à la célébration de l'Eucharistie
- Un travail commun des prêtres, qui tient compte des charismes de chacun
- Une association de laïcs et même de laïcs consacrés à la mission apostolique des prêtres
- Une recherche d'initiatives innovantes d'évangélisation et de première annonce.

Toutes ces évolutions nous ont fait réfléchir et nous ont amenés à **ouvrir d'autres perspectives d'organisation ecclésiale**, dont la finalité est – je le rappelle – plus de vitalité ecclésiale pour plus de dynamisme missionnaire.

III – UN NOUVEAU DISPOSITIF ECCLESIAL POUR LA MISSION DANS L'ENSEMBLE BORDEAUX-BOULEVARD

Quatre principes président au nouveau dispositif ecclésial :

- 1) Plus grande collaboration des ministères ordonnés (prêtres et diacres entre eux)
- 2) Plus grande collaboration ministres ordonnés-laïcs
- 3) Plus grande synergie entre les secteurs et les communautés
- 4) Plus grande proximité sur le terrain

1) Au niveau de l'ensemble pastoral

Cela donne tout d'abord, au niveau de l'ensemble pastoral, la constitution d'une équipe apostolique composée de prêtres, de diacres et de laïcs :

Les prêtres qui étaient responsables de secteur et curés chacun de leur(s) paroisse(s) deviennent « curés in solidum » (canon. 517, 1). Cela veut dire qu'ils portent solidairement la charge pastorale de cet ensemble pastoral. Même si chacun suit plus particulièrement un secteur pastoral, les prêtres peuvent se répartir une responsabilité de vigilance sur les grandes dimensions de la pastorale à

suivre (la formation, les jeunes, le caritatif, la préparation aux sacrements, les malades). Cela permet de mieux honorer les différents charismes de chacun des prêtres. De plus, le soutien fraternel d'une équipe de prêtres loin d'éloigner le prêtre des laïcs le rend - je crois - plus disponible. Rien ne replie plus sur soi que l'isolement et le fait d'être confronté seul aux difficultés de l'action pastorale. Ces « curés in solidum » sont les Pères Vincent GARROS, Pierre MEUNIER, Claude AKILI et Jean-Baptiste LAGÛE. Comme le prévoit le Droit : il y a un modérateur qui répond devant l'évêque du travail qui s'accomplit. C'est le Père Jean-Baptiste LAGÛE qui est le modérateur des « curés in solidum » et de l'équipe apostolique.

Le Père Ferdinand BIZIMANA-BALIBONERA apportera sa collaboration presbytérale comme prêtre coopérateur.

Les diacres sont associés à cette aventure apostolique sur cet ensemble pastoral. Ils doivent veiller à ce que les communautés chrétiennes portent bien ce souci du service de tous et tout particulièrement des plus démunis ou des plus loin. Il s'agit de Philippe OUI et de Dominique BELLOCCQ.

Des laïcs sont associés à la tâche du ministère apostolique comme coopérateurs apostoliques et sont membres de cette équipe apostolique. Il s'agit de Véronique de PONCHEVILLE, de Jean-Marc PRONO, de Michel DAMADE et de Jacques PALARD. Nous renouons là avec la grande tradition apostolique paulinienne. Quand nous lisons les lettres de Saint Paul, nous voyons que Paul n'est pas un apôtre qui travaille tout seul. Il a de multiples collaborateurs qui travaillent avec lui dans l'annonce de l'Evangile et dans la prise en charge des communautés chrétiennes. Nous trouvons des hommes : Barnabé, Marc, Silas, Thimotheé, Tite, Luc, Aquila, Epaphrodite, Apollos, Epaphras, Tychique, Aristarque, Démas et Silvain. Mais aussi des femmes : Damaris, Lydie, Priscille, Phebé, Marie, Tryphène, Tryphose, Nymphée, Evodia et Synché. C'est une équipe variée, dynamique, dont la liste, d'ailleurs, n'est certainement pas close.

Le rôle de cette équipe apostolique est de voir si l'Eglise, qui est présente dans cet ensemble pastoral, est bien fidèle à sa mission. Il lui revient de soutenir la vitalité et la mission des communautés chrétiennes. Elle soutiendra ainsi le travail et les initiatives des équipes locales d'animation. Elle aidera à des concertations, des collaborations, des prises en charges communes entre les secteurs pastoraux. Elle facilitera des relations « transversales ». Elle portera le souci de la communication et de la relecture de l'action pastorale.

2) Au niveau des secteurs :

Nous allons mettre en place au niveau des secteurs des **équipes locales d'animation**, composées de 6 à 8 membres. Elles veilleront à organiser au mieux, au plus près du terrain la vie ecclésiale. Comme l'Equipe apostolique, elles porteront le souci de soutenir la vitalité et la mission de l'Eglise dont je parlais plus haut mais elles auront à cœur de l'incarner au plus près du terrain, dans un ensemble humain, dans un quartier, dans un village, dans une commune. Aujourd'hui, 4 équipes vont être lancées dans chacun des secteurs. Mais dans l'avenir, d'autres équipes locales pourraient naître, si on en sent le besoin et si l'apport de populations nouvelles le demande.

Mais me direz-vous quelle différence y a-t-il entre une équipe locale d'animation et l'équipe d'animation pastorale telle que nous l'avons connue jusqu'à présent ? Ce qui change, c'est essentiellement le mode de relation au prêtre qui porte la charge pastorale. En effet, le prêtre aujourd'hui cumule en lui deux choses qui sont d'ordres différents : une vigilance au titre du ministère apostolique et un statut de permanent, souvent à l'initiative de la plupart des décisions. Dans le nouveau fonctionnement, le prêtre garde toujours, en lien avec l'équipe apostolique, cette vigilance liée à son ministère (avec la responsabilité que cela implique) mais il n'assume plus une permanence du même type. Cela donne beaucoup plus de marge de manœuvre, de responsabilité, de prise d'initiatives à une équipe locale. C'est pour cela que dans le quotidien il faut quelqu'un qui assure un minimum de coordination de l'équipe. Ce sera le rôle du coordinateur local ou de la coordinatrice locale. Il (ou elle) veille à l'organisation du travail, à l'animation de l'équipe, il (ou elle) fait le lien avec le prêtre qui suit plus particulièrement le secteur pastoral et avec l'équipe apostolique.

Deux questions peuvent se poser :

1) Est-ce que le **prêtre ne perd pas trop de son autorité ministérielle** ? Est-ce qu'il ne s'éloigne pas trop du terrain pastoral concret ? Je ne le pense pas. Tout d'abord le prêtre peut être présent à ce travail des équipes locales, même s'il ne l'est pas tout le temps. Un moindre investissement dans l'organisation pratique de la vie ecclésiale locale peut lui permettre de dégager du temps pour suivre tel ou tel domaine de la vie ecclésiale sur l'ensemble pastoral, pour faire de la formation, de l'accompagnement spirituel, pour aider à une relecture spirituelle, pour aller plus gratuitement à la rencontre des gens. Partager l'exercice pratique de sa charge pastorale avec d'autres prêtres et avec les laïcs devrait permettre aux prêtres de retrouver aujourd'hui un plus grand équilibre de vie et de ministère.

2) Mais n'est-ce pas **trop charger la barque des laïcs** ? Ne risque-t-on pas de leur demander beaucoup, en plus de leur vie de famille, de leur vie professionnelle ou associative ? Il faut le reconnaître : l'équipe locale d'animation ne pourra pas investir le même temps qu'un prêtre permanent. Le rôle d'une équipe locale ne doit, d'ailleurs, pas être confondu avec celui d'une secrétaire paroissiale ou avec celui d'une équipe d'accueil. Ce n'est pas l'équipe qui fait tout mais c'est elle qui porte le souci que cela se fasse. Il faut alors être réaliste et se donner des objectifs qui soient compatibles avec le temps que chacun peut

réalistement consacrer. Je crois que ce qui est surtout demandé, c'est d'aimer les gens, d'aimer le Christ et vouloir que, très concrètement, il soit mieux connu et plus aimé. En un mot : une équipe locale d'animation est au service de l'invitation que Dieu fait à tout homme : « Tu es aimé. Tu es attendu ». Là aussi, c'est le désir de la mission qui nous anime et nous unit tous dans une même aventure spirituelle et apostolique.

Je parle « d'aventure, ». En effet, c'est une aventure, à savoir un chemin qu'on explore ensemble pour servir le Seigneur. Rien n'est gravé dans le marbre. Il faudra être attentif à ce que nous enseignera l'expérience, pour préciser le projet, le corriger éventuellement, ou en prolonger des développements. Ce qui est important, ce n'est pas ce que nous voulons faire mais ce que nous permettrons au Seigneur de faire par nous. Je termine par cette recommandation de Saint Paul aux Corinthiens : « *Qu'est-ce donc qu'Apollon? Et qu'est-ce que Paul? Des serviteurs par qui vous avez embrassé la foi, et chacun d'eux selon ce que le Seigneur lui a donné. Moi, j'ai planté, Apollon a arrosé; mais c'est Dieu qui donnait la croissance. Ainsi donc, ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne la croissance: Dieu. Celui qui plante et celui qui arrose ne font qu'un, mais chacun recevra son propre salaire selon son propre labeur. Car nous sommes les coopérateurs de Dieu; vous êtes le champ de Dieu, que Dieu cultive ; vous êtes la maison qu'il bâtit.* » (1 Cor. 3, 5). Alors, bonne route au service du Seigneur !

† Jean-Pierre cardinal Ricard
Archevêque de Bordeaux
Evêque de Bazas

[Retour](#)

© 1997-2005 Service communication du diocèse de Bordeaux
Directeur de publication : [P. Jean ROUET](#)
[Nous contacter](#) - [L'Equipe](#)